SAMEDI 8 NOVEMBRE 1980 — Paraît le Samedi — 80ème ANNEE — N° 1796

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION :
Rue de la Coste — ☎ 61.05.34
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :
Annonces Légales ..... 8,90 F
Demande d'emploi ..... 8,50 F
Offre d'emploi ..... 10,50 F
Autres rubriques ..... 11,50 F
Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0,90 F
ABONNEMENT UN AN : 45,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

Rex - Cinéma

Les 8 et 9 novembre

CALIGULA
(interdit au moins de 18 ans)

Sujet : Le jeune Caligula devient le nouvel empereur de Rome. Au début de son règne il semble bien disposé et soucieux de l'amour du peuple. Le tyran qui sommeille déja en lui ne s'est pas encore révélé. Mais sa folie ne va pas tarder à se manifester lorsqu'il prend conscience qu'il dispose d'un pouvoir absolu que personne ne peut lui disputer. Ses actes deviennent de plus en plus insensés. Il se proclame dieu, installe dans le palais impérial un bordel où il oblige les femmes et filles de sénateurs à se prostituer et récolte lui-même les sommes que s'empressent de payer les citoyens avides de goûter aux charmes de ces grandes dames, il nomme son étalon arabe Consul...

Du 10 au 12 novembre (15 h)
LES MUPPETS
(Dessin animé)

Les 10 et 11 novembre (21 h)
LE COMMANDO DE SA MAJESTE

Sujet : Affaire de contre-espionnage aux Indes en 1943. Un film de guerre qui bénéficie d'une belle distribution et qui est réalisé par un des meilleurs spécialistes du film d'action.

Le 12 novembre (21 h)
CINE-CLUB

Du 14 au 16 novembre (15 h)
LE ROI ET L'OISEAU

Du 14 au 16 novembre (21 h)
MON ONCLE D'AMERIQUE

Sujet : Après « Stavisky » et « Providence », voici le nouveau film événement d'Alain Resnais. Avec le concours du Professeur Laborit qui fait co-exister le déroulement d'une intrigue romanesque avec le cheminement d'une enquête scientifique. Deux hommes et une femme, de milieux et de générations différentes, se rencontrent un jour et le cours de leur vie en sera profondément modifié.

LE TROISIEME AGE

Mon Dieu comme on est bien
Au club du troisième âge
De cette bonne ville
Qui a pour nom Sisteron

Par un jour de cafard
Je m'y suis fait inscrire
Ne pensant pas alors
Y trouver tant de joie

Car sur chaque visage
Avec un bon sourire
Perce un peu de bonheur
De se retrouver là

Dans une belle salle
Nous nous réunissons
Et chacun prend alors
Sa place habituelle

Tout en cherchant des yeux
Celle ou bien celui
Pour qui l'on a déja
Bien de la sympathie

Une chaude ambiance
Entoure tous et toutes
Une bonne parole
Une main qui se tend

Et l'on oublie alors
Pendant quelques instants
Les peines et les rancœurs
Qui ont pavé notre route

Ici nous nous trouvons
Entre gens de notre âge
Et c'est à bien des jeux
Que nous nous distrayons

On joue à la belote
Plus loin c'est le loto
Une partie de dames
Ou de petits chevaux

Quelques fois le dimanche
On nous passe des films
Qui sont toujours tournés
Ici à Sisteron

Et c'est alors des cris
Des murmures et des rires
Chacun se reconnait
Pendant la projection

Sur le coup de seize heures
Un copieux goûter
Servi par de plus jeunes
Toutes bien dévouées

Vient un peu nous détendre
Et surtout nous calmer
Car nous nous énervons
Après plusieurs parties
Surtout quand nous perdons

J'observe tout celà
Et bien souvent je pense
Combien de nos enfants
Devraient y assister

Ils comprendraient alors
Malgré nos habitudes
Que le mal de notre âge
Se nomme solitude.

Mireille IBANEZ
Nibles

SAMEDI 8 NOVEMBRE
Grande Foire

ECHOS COMITE DES FETES

Savez-vous que...

...la location va bon train au Syndicat d'Initiative (tél. 61.12.03) pour la nouvelle édition « SOUPER DANSANT AUX CHANDELLES » qui se déroulera à l'Alcazar le 15 novembre 1980 à partir de 20 h,

il ne reste plus que quelques places de disponibles et que tous les records de participation ont déjà été battus,

....ce souper sera préparé par « Jeanot », le grand maître en la matière,

...« LES BLASHMEN », l'orchestre aux mille soupers dansants animera cette super-soirée,

...une soupe à l'oignon sera servie au petit jour,

...500 chandelles illumineront la salle,

...AMBIANCE et GAIETE seront les maximes de cette soirée,

...alors n'hésitez plus et rendez-vous au Syndicat d'Initiative afin d'y réserver votre table.

ALCAZAR SISTERON

SAMEDI 15 NOVEMBRE 1980 à partir de 20 heures

TRADITIONNEL SOUPER DANSANT AUX CHANDELLES

animé par
« LES BLASHMEN »
l'ORCHESTRE AUX MILLE SOUPERS DANSANTS

Réservations et renseignements au Syndicat d'Initiative de SISTERON - Tél. (92) 61.12.03

Organisation Comité des Fêtes

COMITELEGRAMME

ALCAZAR - STOP - SAMEDI 15 NOVEMBRE 1980 - STOP - 20 H - STOP - Date très importante - STOP - Nouvelle grande édition SOUPER DANSANT AUX CHANDELLES - STOP - Location Syndicat d'Initiative bat son plein - STOP - Retardataires hâtez-vous - STOP - Reste encore quelques places - STOP.

COMITE DES FETES - STOP.

ALCAZAR SISTERON
LUNDI 10 NOVEMBRE
BAL
avec l'orchestre
HUBERT CLEMENT
organisation
Comité des Fêtes
de la Baume

EXPOSITION
PEIPIN D'HIER
ET
PEIPIN D'AUJOURD'HUI

Salle des expositions Grand-Rue Peipin, jusqu'au 15 novembre.

Jours d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Samedi et dimanche de 8 h à 12 h.

—o—

Du 16 au 30 novembre, bourse aux vêtements.

LES ROBES
Yanny
CRÉATION NICE
HABILLEES ET GRANDES TAILLES, à nouveau chez...
VERNET
64, Rue Droite - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.03.81

Agence FIAT-LANCIA
J. GALLEGO
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
☎ 61.03.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
ACHAT — VENTE — NEUF et OCCASION

RADIO, TÉLÉVISION, MÉNAGER
A. LATIL & FILS
247, Av. Paul Arène - SISTERON - ☎ (92) 61.13.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré
CHAINE HI-FI RADIOLA
Solde de : Lustres, Appliques Murales, Lanternes

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
ARTICLES SCOLAIRES - FARCES ET ATTRAPES
LISTE DE MARIAGE
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

Tout au plaisir de retrouver Rosine, celui-ci, sans se gêner pour Philippe, prit la jeune fille dans ses bras pour l'embrasser, mais doucement elle se dégagea. Parce qu'elle était femme sans doute, elle éprouvait, plus que Charles, une instinctive pudeur à montrer ses sentiments devant une tierce personne, fut-ce un ami. Sachant Philippe malheureux — et bien qu'à cent lieues de se douter qu'elle était la principale cause de ses tourments — elle ressentait une sorte de gêne, d'inexplicable confusion, à montrer devant lui son bonheur. Elle tendit gentiment la main au jeune homme et lui sourit avec douceur.

Se sentant plus fort d'avoir Rosine près de lui, Charles se dit qu'il fallait maintenant, à tout prix, arracher à Philippe la promesse d'aller trouver ses parents. Il entoura de son bras les épaules de la jeune fille qui n'osa pas se dérober une seconde fois.

— « Rosine, ma chérie, nous discutions de ce que tu sais, Phil et moi, quand tu es arrivée ; je lui ai tout expliqué et je suis sûr qu'il dira oui, pas vrai, vieux ? ».

Dans le soir devenu mauve, le visage de l'interpellé devenait indéchiffrable, un peu penché qu'il était. Ni Charles, ni Rosine n'y pouvaient lire quoi que ce soit ; Philippe s'était ressaisi et ce fut d'une voix calme qu'il répondit :

— Mes pauvres amis, je suis un bien mauvais diplomate, vous savez ! ne me chargez pas de cette mission. Vous savez bien qu'à vous deux vous gagnerez la partie bien plus facilement que moi. Je ne sais causer, ni discuter, vous le savez bien.

— Oh ! Phil ! reprocha Charles devant cette dérobade, tu n'es pas chic tu sais ! Je suis sûr que si tu parlais à mon père et...

Cette fois Philippe l'interrompit :

— Ecoute Charles, essaie encore si tu veux de le convaincre toi-même si tu y tiens tant, mais à mon avis, tes parents ont raison.

— Oh ! s'exclama Rosine froissée.

Philippe ne fit pas attention à ce « Oh ! » ; il continua courageusement :

— Tu devrais réfléchir davantage comme ils te le conseillent ; et si la guerre éclatait un de ces jours ?

Charles haussa les épaules ; sceptique, il demanda :

— Tu y crois, toi, à la guerre ?

— Quand tout le monde en parle, on peut, sinon y croire, du moins la craindre !

Mais Charles ne voulait pas d'ombre sur son bonheur :

— Si tu veux écouter tous les racontars ! A peine une guerre est-elle finie qu'on reparle de la prochaine ; on ne ferait jamais rien si l'on voulait se fier à toutes ces histoires ! Peuh ! des bruits comme ça, voilà !

— Puisses-tu dire vrai ! Pas plus que toi je ne souhaite la guerre !

Rosine s'était tue jusque-là. Elle non plus ne « voulait pas » la guerre. Quand on nage en plein bonheur, on n'aime pas beaucoup les trouble-fête ! Elle en voulait à Philippe de créer des nuages dans son ciel et, délibérément, elle les chassa :

— Il n'y aura pas de guerre du tout, fit-elle énergiquement ; ça s'arrange toutes les fois ; c'est comme dit Charles, depuis la dernière guerre, on parle toujours d'une autre et elle n'arrive jamais. Moi, je n'y crois pas voilà !

Charles était trop heureux que sa chère Rosine prit son parti ; il serra plus fort contre lui les épaules de la jeune fille.

— Tu as bien raison, Rosine ! Et même, tu verras ; On réduira la durée du service militaire. Je ne ferai qu'un an, dix-huit mois au plus. Nous ne serons pas séparés pour longtemps ma chérie et, las d'attendre, il embrassa sa bien-aimée.

C'était un soir de juillet de l'année 1939.

CHAPITRE VI

Philippe devait bien s'y faire. Si Charles tenait bon et Rosine également, ils seraient fiancés d'ici peu ; et puis un jour — mais cela était encore loin — ils se marieraient. Il lui fallait bien cuirasser son pauvre cœur contre l'épreuve inévitable qui se préparait. Il pensait à tout cela avant de s'endormir, au lendemain de cette fête où il avait connu Colette. Charles l'avait tant tracassé toute la journée, embêté même — qu'il ne pensait plus à Colette ce soir, mais bien plutôt à ces bruits de guerre qui circulaient, menaçants, depuis bien des jours déjà. Plus mûr, plus réfléchi que Charles, il y croyait presque, lui, à la guerre ; et, certes, ce n'était pas sans angoisse ! Bien sûr il se battrait s'il le fallait. Oh ! sans enthousiasme ! Pourquoi faisait-on les guerres. Qu'arrangeaient-ils tous ces morts et toutes ces ruines puisqu'il fallait toujours, au bout d'un certain temps, se réconcilier ? Est-ce que les morts des vaincus criaient vengeance du fond de leur tombeau ? Il songeait à sa vieille mère qui resterait seule, dévorée par mille soucis, s'il venait à partir, comme hélas, c'était probable. Son avenir lui avait paru tout de grisaille en perdant Rosine, mais il s'assombrissait bien plus encore sous la menace d'une prochaine guerre et, brusquement, sans transition, ses pensées s'en allèrent à Colette sans qu'il songeat à s'expliquer ce cours inattendu. Où irait-elle, se demanda-t-il, si la guerre éclatait ? Les grandes villes sont peu sures dans ces cas. Resterait-elle à St-Martin ? Je tâcherai de la revoir demain. Peut-être saura-t-elle mieux que moi ce qu'il convient de croire de ces bruits qui courent.

Il se sentait étrangement calme et, étendu sur son lit, dans la chambre sombre, il écoutait la pluie battre les volets, remuant des pensées moroses. Bientôt le sommeil vint le surprendre et le plongea dans l'oubli.

Philippe ne savait vraiment pas quel prétexte inventer, en pleine période de travail, pour se rendre à la ville voisine où il n'avait absolument rien à faire. il avait envie de revoir Colette mais n'osait aller directement à l'hôtel Grinbois prendre de ses nouvelles. Le jeune homme s'était dit qu'il serait bien plus simple d'aller faire — ou prétexter faire quelques courses à la ville voisine. Par la même occasion peut-être verrait-il Colette en passant à St-Martin. Il s'arrêterait alors tout en feignant bien sûr la surprise.

(A suivre).

© VILLE DE SISTERON

Caverne d'Ali Baba

13, RUE SAUNERIE - SISTERON - TEL. (92) 61.02.47

GRAND CHOIX :
ARTICLES D'ARTISANAT — CADEAUX
PRET A PORTER ORIENTAL
LAINES POUR TRICOT ET TISSAGE

VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR LES NOUVEAUTES !

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite — SISTERON ☎ 61.00.62

SHELL Française
GUILLAUME Frères
R. N. — SAINT-AUBAN
☎ 64.17.10 et 64.15.73

Concessionnaires Lubrifiants HA et AHP
Automobile — Agriculture — Industrie

FUEL DOMESTIQUE
Abonnement chauffage en 12 mois

Juana CORNU
Esthéticienne Diplômée d'Etat
Visagiste J.-P. Fleurimon
Vous propose des soins spécifiques corps et visage pour Dames et Messieurs
Visage :
Lifting - Remodelage - Peeling et Traitement des Rides
Corps et Buste :
Amincissement - Raffermissement
Hydrothérapie par Bains Bouillonnants
Enveloppements d'Algues - Huiles Essentielles - Ozone
Brunissage intégral sur Lit Solaire (Méthode nouvelle)
Epilation :
Cire tiède, froide - Epilation progressive et définitive
Cabine d'Automaquillage
Du lundi après-midi au samedi
6, Place de L'Horloge — SISTERON — ☎ 61.03.00

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
La Qualité En Plus...

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON ☎ 61.01.95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

GBP **INFORMATION**

"EVITONS LES BOUSCULADES DE NOEL

Et pour celà aidez-nous en passant vos commandes de jouets dès novembre.

Pour vous remercier de votre compréhension, nous vous accorderons

10 % de remise du 16 au 30 novembre

pour tout achat égal ou supérieur à 100,00 F

GRAND BAZAR PARISIEN
61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

PETITES ANNONCES

LOCATIONS OFFRES

A louer, F-4, RICHAUD Georges, 15, avenue P.-Arene.

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

LOCATION DEMANDE

Imp. Nouvelle RECHERCHE maison ou appt F-4 à louer. Tél. 61.[illegible]4.

DIVERS

Vends 304 PEUGEOT, an. 70. Prix intéres. Tél. 61.02.80 h.r. ou le 61.31.32.

A vendre SIMCA 1000, 75, 75.000 km. Bon état. Tél. 61.20.41.

Vends KAWA 125 KE, 78, 3.000 F. Tél. 64.16.40.

Vous pouvez, durant vos temps libres, CREER VOTRE PROPRE AFFAIRE dans une ambiance agréable. Gain selon ambition. Pour de plus amples informations, appelez le 61.19.58.

NOUVEAU POINT F
COMME FETES
COMME FLEURS
Anniversaires - Mariages
Deuils
Toutes compositions florales
LIVRAISONS ASSUREES
TEL. 61.13.82
Avenue Jean-Jaurès

AVIS de la MAIRIE

A deux reprises des lettres anonymes sont parvenues en mairie concernant les problèmes de circulation sous les Arcades.

Bien que l'anonymat ne permette pas une appréciation directe et plus fondée de la réclamation, nous comprenons néanmoins la demande des plaignants. Nous sommes conscients, en effet, du problème que peut poser la circulation d'enfants en vélo en ces lieux, ceci étant fort dangereux pour les piètons qui sont en droit d'avoir une certaine sécurité.

Il est certain que si ces faits se reproduisent, nous ne manquerons pas de sévir rigoureusement comme il se doit envers ces enfants dont les parents négligent la surveillance.

Nous tenons cependant à signaler que lors de la première lettre anonyme, nous avions déjà fait le nécessaire pour supprimer le stationnement gênant. Nous espérons donc que de tels problèmes et de tels procédés ne se renouvelleront pas.

CARNET ROSE

C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance de

ROMAIN

au foyer de Monsieur et Madame André Roman, Maire de notre ville.

Tous nos souhaits vont à Romain et nos félicitations aux parents.

CELEBRATION DU 62ème ANNIVERSAIRE A SISTERON DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La Municipalité, en liaison avec toutes les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, de Déportés, Prisonniers et Résistants, invite la population de notre ville à s'associer aux cérémonies d'hommage et du souvenir qui marqueront le 62ème anniversaire de l'Armistice.

Le mardi 11 novembre à 10 h 30, une gerbe sera déposée en présence des représentants des Municipalités de Mison, Ribiers, Sisteron, devant la stèle élevée à la mémoire des deux Résistants de Mison tombés glorieusement sous les balles allemandes, au quartier du Virail.

Ce même jour à 11 h, un cortége se formera, Place du Docteur Robert, pour se recueillir devant les Monuments de la Résistance et aux Morts des deux Guerres.

ÉTAT-CIVIL

du 29 octobre au 4 novembre 1980

Naissances : Evelyne, Lise, née le 31-10-1980, fille de Guy, Yvon Robert et de Odile, Odette, Laurence Talmon, domiciliés à Peipin ; Romain, Paul, né le 31-10-1980, fils de André, Paul, Marie Roman et de Jeannine, Renée Hauger, domiciliés à Sisteron.

Décès : Magdeleine, Marie Martin, épouse Truchet, 94 ans, domiciliée à Veynes ; Marie-Louise Gier, v[illegible]e Laurin, 92 ans, domiciliée à Vilhosc.

Mariage : Rosa Jean et Garcia Marie-France, le samedi 8 novembre 1980 à 16 h.

DONS

Mariage Durand-Mayol : 100 F, sapeurs-pompiers ; 100 F, C.O.S. Municipaux ; 100 F, Hospice des vieux.

REMERCIEMENTS

Madame Vrillac et ses enfants, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de

Ma[illegible]eur Jean VRILLAC

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

REMERCIEMENTS

Madame Clément Didier ;
Monsieur et Madame Etienne Baronian, née Didier et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Maurice Didier, leurs enfants ;
Et toute la famille ;
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Clément DIDIER

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et appels téléphoniques : l'Association des Anciens Combattants (guerre 1914-1918), l'Union des Femmes Françaises, qui ont pris part à leur grande douleur, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et très sincères.

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 9 NOVEMBRE
Docteur :
CASTEL - Rue des Combes
☎ 61.02.18
Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77
AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
☎ 61.09.49
AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03
ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33
CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52
Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

LUNDI 10 NOVEMBRE
Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77
Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie
Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44
Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

MARDI 11 NOVEMBRE
Docteur :
LABUSSIERE - 15, av. Paul-Arène
☎ 61.13.80
Pharmacie :
GASTINEL - Place de l'Horloge
☎ 61.03.77

15 ET 16 NOVEMBRE 1980
5ème CONGRES DU MOUVEMENT « PARLAREN » A CHATEAU-ARNOUX

Proposition d'une charte culturelle provençale qui sera soumise au gouvernement.

Tous les détails de cette grande manifestation vous seront donnés dans notre prochaine édition.

LE PALMARES DES NOUVEAUX DEPUTES ETABLI PAR L'IMAP FRANÇOIS MASSOT DEPUTE

(Suite)

Cette enquête appelle quelques remarques : La première, c'est que dans l'ensemble les énarques et plus généralement les élus venus de la fonction publique se taillent la part du lion au palmarès de L'IMAP. Cinq des six premiers sortent en effet de L'ENA, preuve que la fonction parlementaire a profondément changé. Les meilleurs députés sont désormais des techniciens et leurs discours rappellent plutôt la précision des rapports administratifs que le lyrisme oratoire des républiques passées. La deuxième, c'est que la cuvée 1978 est de bonne qualité : Les nouveaux élus se sont rapidement imposés dans l'hémicycle. On peut même avancer que ceux qui, dans ce classement figurent parmi les vingt premiers, se situeraient également parmi les tout premiers d'un palmarès général portant sur l'ensemble des membres de l'Assemblée Nationale.

On peut dire aussi que pour plus de la moitié des députés nouvellement élus en 1978 tant dans la majorité que dans l'opposition l'activité parlementaire est une affaire très sérieuse : Une constatation qui est pour le moins réconfortante.

Comment a été établi ce palmarès ?

L'IMAP, par une lecture systématique de l'édition intégrale des débats et des questions parlementaires publiée par le « Journal Officiel » a classé les éléments du Travail Parlementaire en quatre grandes catégories :

1°) Le Travail Législatif qui se traduit par le dépôt de propositions de loi et d'amendements et par des interventions dans la discussion des projets et des propositions de loi.

2°) Le Tavail Budgétaire qui intervient à l'occasion de la discussion des projets de loi des finances sous la forme d'amendements d'interventions et de rapports parlementaires.

3°) Le Contrôle Parlementaire qui se manifeste par le dépôt de questions écrites ou orales par des interventions dans les débats qui suivent des déclarations du gouvernement ou à l'occasion de la discussion de motions de censure ainsi que par le dépôt d'initiatives visent à la création de commissions d'enquête et de contrôle.

4°) Le Travail et la Présence en Commission. Tout Député est membre d'une commission permanente. Un compte rendu analytique des travaux des commissions est public dans le bulletin des commissions. Le « Journal Officiel » édition « Lois et Décrets » publié d'autre part séance après séance la liste des membres présents aux réunions de chaque commission. Une cotation spécifique a été attribuée à chaque type d'intervention en fonction du temps et du volume du travail fourni : un volumineux rapport sur un projet de loi important par exemple « vaut » plus qu'une courte « question écrite ». C'est le résultat de l'application de ce barême fixe. Le même pour tous, appliqué à chacun des éléments du travail parlementaire qui a été arithmétiquement ramené pour plus de clarté à des notes de 0 à 10 qui ont permis le classement Général. Ce procédé exclut naturellement tout jugement de valeur sur les interventions ainsi évaluées.

MISON - 04 LOTISSEMENT **LES GIROLLES**
10 LOTS ENTIEREMENT VIABILISES
DE 575 A 1 220 M2
Renseignements Techniques - Bureau d'Etudes P. MAURIN
05000 GAP ☎ (92) 52.35.02
Ventes : Maîtres BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés
04200 SISTERON ☎ (92) 61.01.67
Visites du Terrain :

L'U.F.F. ET LES SINISTRES D'EL ASNAM

Le comité local de l'Union des Femmes Françaises de Sisteron organise une collecte auprès de ses adhérentes pour les sinistrés d'El Asnam.

Au cours de la dernière réunion de bureau, elles ont recueilli la somme de 431 F.

Toutes les amies qui désirent participer à cette collecte peuvent verser leurs dons auprès des amies responsables de leur quartier, lesquels seront regroupés et envoyés rapidement pour les sinistrés du terrible tremblement de terre en Algérie. Qu'elles soient déjà ici remerciées pour leur geste.

Marie-Dominique PETIT,
infirmière diplômée d'Etat
La Pinède - Peipin 04200
Tél. 64.14.85
vous informe qu'elle commencera ses soins à domicile le
MERCREDI 19 NOVEMBRE 1980

PERMANENCE C.N.R.O.

Afin d'informer au mieux ses publics ouvriers et retraités du bâtiment et des travaux publics, la C.N.R.O. met à leur disposition une permanence.

Elle aura lieu le jeudi 13 novembre de 14 h à 17 h, à Sisteron, à la mairie.

Chacun, ouvrier et retraité, pourra s'y informer, tant en matière d'indemnités journalières, de régime médical complémentaire, que de vacances, retraites, etc...

Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics - Direction régionale - 65, avenue Jules-Cantini - 13006 Marseiile - Tél. (91) 79.90.36.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE SISTERON

La section des A.C.V.G. informe tous les Anciens Combattants que le repas traditionnel du 11 novembre se tiendra au Tivoli.

Afin de faciliter la tâche, nous leur demandons de bien vouloir se faire inscrire au Syndicat d'Initiative et de régler le montant du repas (55 F).

Nous comptons sur votre compréhension et formons le vœu d'être nombreux.

Le Président : M. Arnal.

MUTILES DU TRAVAIL

La section de Sisteron informe ses adhérents qu'une permanence aura lieu tous les mois (jour de foire) dans la salle des réunions de la Mairie, de 10 à 12 heures.

Les Accidentés du Travail, les Assurés Sociaux, les Invalides Civils, les Veuves du Régime Général de la Sécurité Sociale et du Régime Agricole pourront y obtenir tout renseignement.

CINEMA LE REX

POUR LES VACANCES DE NOVEMBRE
DEUX FILMS POUR VOS ENFANTS

A 15 heures :
— DIMANCHE
— LUNDI
— MARDI
— MERCREDI
« LES MUPPETS »

NOS PROGRAMMES DE 21 HEURES :
— Lundi et mardi :
« LE COMMANDO DE SA MAJESTE »
— Vendredi, samedi, dimanche :
« MON ONCLE D'AMERIQUE »

© VILLE DE SISTERON

Electricité générale
Electro-Ménager
INSTALLATIONS D'ANTENNES DEPANNAGE
J.-P. ESPINASSE
Saint-Pierre Le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
S.A.V. - NEFF - Spécialiste Conseil 04 - 05

SANITAIRE CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. **Joseph CANO**
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

AGENT IMMOBILIER ENAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY
Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray
LANCASTER
Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch
Soins de Beauté -o- Epilation
185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04
- Fermé le Lundi -

Pour bien choisir vos meubles
★ UN CHOIX AGRANDI
★ UNE EXPOSITION RENOUVELEE
★ UNE QUALITE VRAIE :
la qualité du travail artisanal
des patines à l'ancienne
des bois nobles
des cuirs souples et vivants
Meubles Bouisson
UN SPECIALISTE DU MEUBLE ARTISANAL
ET DU BEAU MEUBLE
SON ADRESSE :
R.N. 85 SISTERON
Tél. 64.10.43
(magasin ouvert le dimanche après-midi)
"DES FACILITES DE PAIEMENT SUR MESURE"

C.A.B. COMPTOIR ALPIN DES BOIS
Avenue de la Durance 04200 SISTERON
Tél: (92) 61.01.87
SCIERIE ▪ CHARPENTE SUR LISTE ▪ BOIS ET DERIVES
LAMBRIS/PARQUETS/BAGUETTES/LAMES A VOLETS
PANNEAUX AGGLOMERES
CONTRE PLAQUE
MENUISERIE INDUSTRIELLE
PRODUITS DE TRAITEMENT
DECOUPE DE PANNEAUX A LA DEMANDE
Pour tout autre produit, nous consulter

Randonnée Pédestre

ROC DE L'AIGLE (2-11-80)

Malgré la brume, les randonneurs sont onze ce matin, ils répartissent les cordes et se dirigent vers Pierre-Impie. Là, ils décident de gagner la chapelle en ruine, il ne reste que les murs mais ce n'est tout de même pas un cabanon !....

Grands et petits se mettent en quête d'un peu de bois pour faire le feu, et certains font des grillades improvisées. De drôles de branches apparaissent au-dessus du feu, parées de pommes, saucisses, pain, etc... selon l'inspiration du moment.

Pierre Impie est décidément le lieu de l'insolite !

En effet, lors d'une précédente sortie, c'est déjà là que les joyeux compagnons avaient pu cueillir chaussures et chaussettes au faîte des arbres !

Pour la prochaine promenade, gageons que les grillades seront au programme.

Après ce repas, le petit groupe prend la direction du Roc de l'Aigle, lequel, hélas, n'accorde pas la récompense espérée. La partie de cache-cache du soleil tendant à se prolonger, c'est à peine si l'on voit Ribiers.

Le temps d'une petite pause pour se situer dans la brume, il est décidé de descendre jusqu'au Pas de l'Essaillon pour faire un peu d'escalade.

A peine les cordes de rappel et d'assurance sont-elles déroulées qu'un nuage annonciateur de pluie incite tout le monde à ranger le matériel et à prendre le chemin du retour.

La randonnée se termine un peu plus tôt que prévu avec de faibles averses intermittentes.

En dépit de ces contre-temps, la petite troupe a passé de bons moments et la plupart des randonneurs compte bien se retrouver pour le mini-raid de la semaine prochaine.

MADY.

FOOTBALL CORPORATIF

SAPCHIM - MONTLAUR : sur tapis vert.

La Sapchim ayant contesté l'arbitrage et de ce fait le résultat (2-4) face à Montlaur, cette réclamation a été étudiée par le bureau de l'Association corporative et celui-ci a entériné le résultat final. En ce qui concerne les dernières rencontres de la troisième journée, l'Hôpital a bien résisté devant le Bâtiment pour s'incliner sur la fin du match par 6 à 3. L'équipe de Moullet disposant ensuite de 04 Express par 4-0. Très belle équipe que cette formation de Moullet. La quatrième journée a débuté le lundi 3 avec la victoire de la SAPCHIM 3-1 devant Yalpa et le très beau score des commerçants (3-1 également) devant Gardiol. Montlaur se faisant ensuite accrocher par le Bâtiment (0-0). Enfin, les municipaux continuaient, mercredi 5, leur bon début de saison, en battant l'Equipement 7-2.

RESULTATS

Hôpital - Bâtiment, 3-6 ; Moullet - 04 Express, 4-0 ; Yalpa - Sapchim, 1-3 ; Gardiol - Commerçants, 1-3 ; Montlaur - Bâtiment, 0-0 ; Equipement - Municipaux, 2-7.

5e JOURNEE

Lundi 10 novembre 1980 : 19 h, Equipement - Commerçants, match remis du 24-10-80 ; 20 h, Montlaur - Moullet.

Mercredi 12 novembre 1980 : 19 h, Gardiol - Equipement ; 20 h, Commerçants - Municipaux.

Vendredi 14 novembre 1980 : 18 h 15, Aiglon - Sapchim ; 19 h, Yalpa - Hôpital ; 20 h, Bâtiment - 04 Express.

Arbitrage : Artisans.

Vendredi 7 novembre 1980 : match remis du 24-10-80, 18 h 15, Bâtiment - Moullet.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

— Samedi 8 novembre : école de cyclotourisme. Départ à 14 h 30 devant la mairie.

— Dimanche 9 novembre : groupe unique. Départ à 9 h devant la mairie.

Sisteron - N. 85 - D. 951 - Peipin - Mallefougasse - St-Etienne-les-Orgues et retour à Sisteron, soit 60 km.

LES ACTIVITES DU CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION ET DE LOISIRS DU TIVOLI

Samedi 8 Novembre

Recherches Historiques : réunion-rencontre à 15 h à la bibliothèque municipale de la ville.

Objet : plan de travail de l'étude que l'équipe se proposera de faire sur « la Fête à Sisteron ».

Scrabble : partie de scrabble, ce jour à 17 h au Centre Municipal, ouverte à tous initiés ou amateur. fin de partie vers 19 h.

Course Pédestre : accueil des concurrents des 1er 250 km entre Aspre-Les-Corps et Marseille. Cet accueil se fera au Centre Municipal entre 15 h et 17 plus de cent concurrents y participent, avec les spécialistes de Paris-Strasbourg.

Mardi 11 Novembre

Canoe-Kayak : descente du Buëch du Pont de Ribiers au Lac : départ du Centre Municipal à 13 h.

Mercredi 12 novembre

Yoga : 18 h à 19 h cours à la salle de Yoga.

Ciné-Club : au Rex, à 20 h 30, « L'Esprit de la Ruche ».

Jeudi 13 Novembre

Travaux Manuels : (peinture sur soie - macramé) de 14 h à 16 h.

Art Plastique : thème « la nature morte » de 20 h 30 à 22 h 30.

Vendredi 14 Novembre

Yoga : de 15 h à 16 h et de 18 h à 19 h.

Photo : réunion des usagers à 20 h 30.

Scrabble : partie de scrabble.

—o—

CENTRE DE LOISIRS « ANIMATION ENFANTS »

Avant l'ouverture des ateliers du mercredi qui devraient avoir lieu en janvier 81, l'équipe d'animation se propose à titre d'expérience du 17 novembre au 19 décembre d'ouvrir des ateliers baptisés « 17/19 h » pour les enfants agés de 8 à 12 ans à Tivoli. Ces ateliers seront gratuits (sauf matériel interne à l'animation de l'activité).

— Lundi : Atelier de Dessins Animés.
— Mardi : Atelier D'Art Graphique (peinture - décoration - dessin).
— Jeudi : Atelier de travaux manuels (macramé, peinture sur soie, vannerie...).
— Vendredi : Atelier Initiation Photo (developpement).

Des ateliers sportifs aux mêmes horaires seront mis en place :

— Le jeudi : atelier pingpong et Gymnastique (en prévision).

SISTERON-VÉLO

RESULTATS
DU DIMANCHE 2 NOVEMBRE

1ère Division (6ème Journée)
S.V. 1 VALENSOLE 0

Cadets Honneur
(3ème Journée)
VOLONNE 3 S.V. 1

Nouvelle désillusion des Cadets qui concèdent leur 3ème revers en championnat.

MINIMES PRES-EXCELLENCE
(3ème Journée)
S.V. 0 ST-AUBAN 2

Défaite des Minimes Près-excellence qui laissent échapper 2 points précieux au Stade Pierre Lanza.

MINIMES HONNEUR
(3ème Journée)
TALLARD 6 S.V.2

Déplacement infructueux des Minimes Honneur qui subissent un cuisant échec à Tallard.

PUPILLES HONNEUR
(3ème Journée)
S.V. 7 MANOSQUE 0

Score fleuve des Pupilles qui remportent leur 3ème victoire consécutive en championnat aux dépens de leurs homologues Manosquin. Succés qui installe nos plus jeunes espoirs en tête de leur poule avec une attaque efficace qui a marqué 15 buts et une défence intraitable qui n'a encaissé aucun but. Félicitation à toute l'équipe.

PAS DE MATCHS
OFFICIELS ET AMICAUX
POUR LE PROCHAIN WEEK-END
DIMANCHE 9 NOVEMBRE

— Vend terrain à bâtir dans petit lotissement de trois lots à Mison (« La Silve »), avec eau, électricité, égoût - 1.970 m² - 120.000 F - T.V.A. incluse - Crédit possible.
Renseignements :
M. VAN DER LYNDEN
Les Chaumettes
Savines-le-Lac
Tél. (92) 44.21.50

C.O.S. - ECHOS

LE BAL DU RUGBY :
UNE REUSSITE

Une nouvelle fois le bal du rugby, organisé annuellement, a été une réussite parfaite. Le choix de l'orchestre était judicieux, l'organisation sans problème, de ce fait, tous les présents et ils étaient nombreux, ont été satisfaits. Que tous, joueurs, dirigeants, jeunes et moins jeunes présents à l'Alcazar ce soir-là trouvent ici les remerciements chaleureux du club tout entier.

UNE HEUREUSE EXPERIENCE...

...Que celle des responsables du centre de loisirs qui ont permis aux joueurs du C.O.S., grâce à la vidéo, de se voir en pleine action ; en effet, ils avaient été filmés et enregistrés lors de la rencontre Istres - Sisteron à La Chaumiane. Samedi dernier, ils ont pu se rassembler devant un récepteur TV, au Tivoli, et se voir évoluer. Regrettons que pour ce match-là les prestations du COS I n'aient pas été florissantes... mais chacun aura pu ainsi se voir faire, se juger et s'autocritiquer...

Une expérience à renouveler, avec grand plaisir !

SAMEDI CAVAILLON,
MINIMES ET CADETS,
A LA CHAUMIANE

Les équipes minimes évolueront à 15 h, les cadets à 16 h pour le compte du championnat.

Voilà deux rencontres qui devraient être très agréables à suivre sur la belle pelouse de La Chaumiane.

C.O.S. I et II EN ARLES,
DIMANCHE

Ce début de championnat, pour les équipes seniors est quelque peu en pointillé ! Ce n'est pas fait pour parfaire la cohésion des équipes ! Un dimanche oui, un dimanche non, rien n'y gagne : ni la forme physique, ni la cohésion morale ; reprise donc dimanche, avec un déplacement en Arles des deux équipes. An niveau de l'effectif, on note toujours les indisponibilités de J.-C. Michel, T. Gelbon, auxquelles s'ajoutent celles plus récentes de Y. Aragon, de J. Sappet ; le C.O.S. I a besoin avec celà, de serrer les coudes et de se donner à fond s'il veut effacer le souvenir désagréable laissé par le dernier match à La Chaumiane. Rien n'est perdu si l'équipe de copains qu'elle est se motive consciencieusement pour la suite du championnat.

Côté C.O.S. II, après les trois victoires acquises, le moral est au beau fixe, mais il ne faut pas se leurrer, l'avenir doit être envisagé avec sérieux ; pas d'excès de satisfaction et tout peut aller bien.

Départ du car, de la Potinière, à 7 h 45 exactement.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Dans le cadre du championnat départemental des « jeunes » par équipes — qui débute en ce mois de novembre — le T.C.S. a engagé plusieurs équipes, soit :

Catégorie poussin : deux équipes.

Catégorie benjamin : néant.
Catégorie minime : une équipe.
Catégorie cadet : une équipe.

Chaque rencontre comporte trois matches : un simple « fille » et deux simples « garçon ».

Résultats du dimanche 2-11-80 :

« CADET »

L'équipe de Sisteron se déplaçait à St-Auban-sur-Durance. La victoire est revenue au club visité par 3-0.

Brulet Philippe (St-A.) bat Bazile Jérôme (S.) : 6-2 - 6-2.

Colin Laurence (St-A.) bat Bremard Anne (S.) : 6-3 - 6-2.

Brun (St-A.) bat Coudoulet Philippe (S.) : 6-3 - 7-5.

« MINIME »

Sisteron recevait Forcalquier et remportait la rencontre par 2-1.

Jammot Philippe (S.) bat Lorenzo (F.) : 6-0 - 6-0.

Roman Céline (S.) bat Reynouard Emmanuelle (F.) : 6-0 - 6-0.

Boncuti Thierry (F.) bat Tordjman Régis (S.) : 6-0 - 6-2.

A noter que Céline Roman, benjamine 1re année, joue en catégorie minime. Faute d'éléments, le T.C.S. n'a pu, en effet, inscrire une équipe dans la catégorie benjamin.

LE BUREAU T.C.S.

CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL

Au championnat départemental qui s'est déroulé à Manosque, la Grosse Boule Sisteronnaise a pris une honorable 3e place.

En catégorie quadrette, Coudoulet, Blanc, Giovale, Coulomb se classent deuxièmes avec trois victoires et une défaite contre les Manosquins, vainqueurs de la catégorie.

En doublette, Dussaillant, Vorgas remportent une victoire.

En individuel, Biard, deux victoires.

En fin de journée, après que dans chaque catégorie (quadrette, doublette, individuel) les cinq sociétés se soient affrontées, le classement général s'établissait ainsi : Manosque, Forcalquier, Sisteron, Digne, Saint-Auban.

ASSEMBLEE GENERALE

Réunis en assemblée générale, les membres de la Grosse Boule Sisteronnaise ont fait le point de la saison 1980.

Assistaient à cette réunion : M. Chaillan Gérard, adjoint au maire, délégué aux Sports et M. Maurice Amat, conseiller municipal.

La saison bouliste qui s'achève a subit les caprices du temps et a été assez calme dans l'ensemble.

Avec un effectif identique à celui de l'année dernière, cinquante membres dont vingt-cinq licenciés, la fréquentation du boulodrome a été inférieure à celle de 1979.

Il est fait appel à tous les membres pour faire connaître et apprécier le jeu lyonnais de façon à recruter de nouveaux adeptes.

La carte de sociétaire sera délivrée gratuitement aux joueurs de plus de 65 ans.

Le Grand Prix Bouliste de Sisteron s'est joué par un temps pluvieux et n'a pas connu le succès escompté.

Le challenge Pierre Lanza, offert par la municipalité de Sisteron, revenait à la quadrette Debar de Gap qui en a la garde pendant un an, alors que la quadrette Rostain, de Gap également, recevait la coupe Montlaur.

Le souvenir Emile Richaud a été comme les années précédentes en tous points réussi. La quadrette Mothe, Queyrel, Chaillan, Genevay qui sortait victorieuse de cette amicale confrontation, a la garde, pendant un an, du challenge Emile Richaud.

Le championnat individuel de la société a été remporté par Adolphe Giovale. Il a ainsi la garde pendant un an du challenge Jean-Charles Richaud.

Sur le plan extérieur la société était représentée à différents concours régionaux avec des fortunes diverses.

Le bilan financier donné par le trésorier, M. Valentin Latil, fait ressortir une situation saine.

Avant de procéder à l'élection du bureau, le président remerciait la municipalité, les services techniques, le comité des fêtes, les commerçants et la presse pour leur aide précieuse.

COMPOSITION DU BUREAU

— Présidents d'honneur :
M. Gravier, président-fondateur de la G.B.S.
M. Fauque, conseiller général.
M. Roman, maire.
— Président :
Roger Coulomb.
— Vice-présidents :
Marceau Blanc, Maurice Amat.
— Secrétaire :
Marcel Coudoulet.
— Trésorier :
Valentin Latil.
— Responsable terrain et buvette :
Georges Meyer.
— Délégué à la presse :
Marcel Dussaillant.
— Membres :
MM. Chaillan, Albert, Vargas, Pesce, Mothe, Queyrel, Genevay, Biard, Giovale, Burle.

Pour l'année 1981, il a été décidé que :

— Le Grand Prix Bouliste de Sisteron sera réservé aux 3e et 4e divisions. La dotation sera augmentée et les gagnants des premières et deuxièmes parties auront des indemnités plus importantes.

— Le souvenir Emile Richaud se jouera comme les années précédentes.

— Un concours sur invitation est prévu avec les sociétés voisines.

— Les concours du samedi en doublettes seront reconduits avec finale en nocturne.

© VILLE DE SISTERON

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

SERIGRAV
SERIGRAPHIE - GRAVURE
Cartes de Visite
Tampons Caoutchouc
fabriqués par nos soins sous 24 heures
Objets Publicitaires
CLEFS EXPRESS
71, rue Saunerie
☎ (92) 61.31.32 04200 SISTERON

CHARIOTS INDUSTRIELS ET TOUT TERRAIN
MATERIELS DE MANUTENTION ET DE BATIMENT

MANITOU
Sudalpes
Raymond MICHEL, rue des Combes, B.P. 3 - Sisteron, ☎ 61.03.09

CONCESSIONNAIRE Cycles PEUGEOT
Paul ALBERT
Maison fondée en 1928
Station TOTAL
Avenue de la Libération
☎ 61.03.95
04200 SISTERON
Bicyclettes - Cyclomoteurs
Pièces détachées - Accessoires - Pneus - Boyaux
CYCLOS : Route - Trial - Cross
MALAGUTI - ROCVALE
Tronçonneuses Mc CULLOCH
Atelier de réparations
Vitrine d'Exposition, 12, rue Droite

ELECTRICITE GENERALE
Bâtiment — Industrie — Chauffage Electrique
A. PARET ☎ 61.27.12 Le Signavous
P. SCHWAB Le Trianon
04200 SISTERON

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

TAPISSIER - MATELASSIER
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.63
Réparation et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts etc... etc...
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

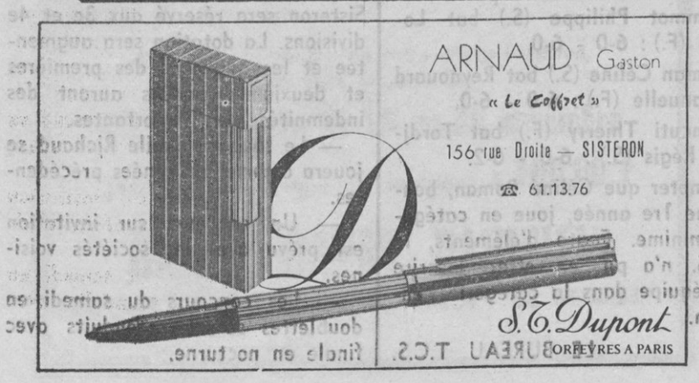
ARNAUD Gaston
« Le Coffret »
156 rue Droite — SISTERON
☎ 61.13.76
S.T. Dupont
COFFRETS A PARIS

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 1980

(Suite)

11 — PRIME DE TECHNICITE

M. Chaillan informe le Conseil Municipal que par arrêté du 20 mars 1952, modifié par arrêté du 27 mars 1980, il est possible de réajuster la prime de technicité pour études réalisées, service au Directeur des Services Techniques, à l'Adjoint Technique principal et au dessinateur, ce qui ferait passer celle-ci de 1,25 % à 1,42 %.

Il précise que la commission du personnel et le Bureau des Adjoints ont émis un avis favorable à cette proposition.

Il propose également l'attribution d'une prime spéciale mensuelle cumulable avec la précédente dans la limite d'un maximum égal, pour chaque agent à 30 % du traitement Budgétaire moyen afférent à son emploi.

Le conseil Municipal adopte ces deux propositions à l'unanimité.

12 — COMMISSION DE LA CULTURE

1 - *Création d'emplois nouveaux au Centre de Loisirs*

M. Laurent rappelle que M. [illegible], engagé pour réaliser une étude d'impact sur l'aménagement du Centre de Loisirs, ne peut plus compte tenu de l'importance actuelle de cette opération, continuer à assumer seul cette tâche, en conséquence, il propose, et suivant l'avis favorable de la Commission du Personnel.

— *Création de Postes :*

- Sous-Directeur contractuel (aligné sur le salaire d'Adjoint Technique).

- Agent technique spécialisé dans l'audiovisuel à mi-temps pour le Centre de Loisirs, l'autre mi-temps étant pris pour l'entretien et la conduite de la future station de traitement des eaux.

- Secrétaire à temps plein.

— *Régularisation du Poste de M. Lami*

M. Lami occuperait donc le poste de Directeur contractuel du Centre de Loisirs avec un salaire aligné sur celui d'Adjoint principal des Services Techniques.

Le Conseil Municipal adopte ces deux propositions à l'unanimité.

2 - *Aménagement du B.A.S.*

M. Ribes attire l'attention du Conseil Municipal sur l'importance prise par ce service compte tenu de la mise en place des aides ménagères à domicile, ce qui nécessite la création de deux postes :

- l'un pour le standard et l'accueil,

- l'autre comme agent d'enquêtes.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, vu l'avis favorable de la Commission du Personnel. Il est précisé qu'une période de 15 jours est accordée aux agents municipaux intéressés pour se manifester. Le recrutement sera ensuite effectué en fonction des listes d'aptitude et par une proposition de la Commission du Personnel.

2 - *Subvention à Théâtre Demain et Théâtre de Haute-Provence*

M. Laurent informe le Conseil Municipal que ces deux compagnies théâtrales ont proposé des spectacles dans les écoles primaires et maternelles.

Il précise que l'achat de sept séances à Théâtre Demain, décidé par la Commission, est actuellement interrompu pour des raisons qui leur sont propres.

Un contact doit être pris dès qu'ils seront en mesure de présenter leur programme.

Il propose également l'achat de deux séances à la Compagnie Théâtre de Haute-Provence pour un montant de 7.600 F, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces spectacles seront présentés comme à l'accoutumé dans les écoles primaires et maternelles de la ville.

13 — TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

M. le Maire fait l'historique de ce problème.

Il rappelle l'importance de l'effort financier consenti par la Commune au profit de ce sport, et insiste sur la nécessité de protéger les « indépendants » et les touristes pour l'utilisation des cours.

Le Conseil Municipal décide d'adopter un règlement donnant :

- la priorité aux scolaires et aux indépendants pour l'utilisation des cours de Beaulieu.

- la gestion des terrains de Chantereine au Tennis-Club Sisteronnais.

14 — AFFAIRE GEYNE

- *Acquisition de terrain à proximité du terrain Pascal.*

M. le Maire précise que l'acquisition de ce terrain enclavé entre deux terrains communaux, permettrait d'augmenter la superficie communale de (27,6 a) afin de prévoir le futur terrain de camping sur cette zone.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre cette transaction.

15 — PROJET DE CREATION D'UN SYNDICAT DE DEFENSE DES RIVES DU JABRON.

M. Tremelat informe le Conseil Municipal que lors de la réunion des propriétaires des rives du Jabron, en date du 24 septembre dernier, il est apparu nécessaire de demander l'adhésion de la Commune de Sisteron au Syndicat Intercommunal de Noyer-sur-Jabron, ceci permettrait en effet, l'octroi d'une subvention de 75 % de la D.D.A., l'E.P.R. et le Département.

La Cotisation forfaitaire s'élèverait à 600 F.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

POUR INFORMATION

M. le Maire propose une interruption de séance de 1 minute. L'Ordre du Jour est ensuite repris.

1 — AGRANDISSEMENT DU GAND

M. le Maire fait l'historique de ce projet et rappelle que l'élargissement du côté des Marres s'élèverait à 750 000 F environ.

Celui du Côté de la Burlière à 470.000 F environ. L'Affaire sera reprise en commission des travaux.

2 — PIETONISATION RUE DROITE ET RUE SAUNERIE

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux que le dossier d'étude pour l'obtention et une subvention au F.A.U. sera transmis très prochainement aux organismes compétents.

M. le Maire précise que cette subvention ne sera octroyée que début 1981 et que les travaux pourront commencer vers avril 1981. Ce problème sera revu en séance de travail.

3 — DEMONTAGE PREFABRIQUES TIVOLI

M. le Maire rappelle que les bâtiments ont été cédés aux Communes de St-Etienne-les-Orgues, de Peipin et à M. Viaud, délégué départemental de l'Association pour la protection de l'enfance du Laos.

4 — REFECTION DES MARCHES DU LYCEE

M. le Maire rappelle que la réfection totale des marches du Lycée a été terminée pour la rentrée 1980-81. L'Opération s'élève à 160.000 F environ.

Le constructeur vérifie actuellement cette réalisation pour remédier à un éventuel effritement de l'arrête des marches.

5 — TRAVAUX SOLARIUM

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux sont en voie de finition (novembre 1980), le coût est estimé actuellement à 470.000 F.

6 — ETUDE DU MONTAGE D'UNE REGIE DES EAUX MUNICIPALE

M. le Maire précise que, suite à la réunion du Conseil Municipal du 22 Juin 1980, les Services Techniques en relation avec le Secrétaire Général, mettent en place un projet de régie qui sera présenté à la prochaine séance de Travail.

7 — CONVENTION DE PASSAGE - LOTISSEMENT LA CIGALIERE

M. le maire donne lecture de la convention et de l'exemplaire de la lettre qui sera adressé à chacune des personnes intéressées par ce projet.

8 — QUARTIER DES MARRES

M. le Maire rappelle l'intention de la Commission du P.O.S. de conserver cette zone en point vert.

Il informe le Conseil Municipal qu'une étude gratuite a pour cela été demandée à l'organisme A.T.E. P.A.L., mais qu'aucune information précise ne peut être fournie pour l'instant à ce sujet.

Affaire mise en délibéré.

9 — CHANTEREINE

M. le maire rappelle les efforts qui ont été faits pour utiliser ce bâtiment. Il précise qu'actuellement trois possibilités sont envisageables :

— implantation d'une maison de postcure pour les yeux ;

— création de logements par la Caisse de dépôts et consignations ;

— implantation d'un centre d'études pour le travail.

10 — FEDERATION DEPARTEMENTALE DE CHASSEURS

M. le maire informe le conseil municipal de la demande formulée par l'Association SEGUSTERO en vue de la constitution d'une réserve naturelle d'oiseaux et précise que l'Association départementale des chasseurs a émis un avis défavorable pour ce projet.

11 — COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SAPEURS-POMPIERS

M. le maire souligne que cette commission donne entièrement satisfaction aux sapeurs-pompiers et remercie M. Pau de son travail, et lui donne ensuite la parole.

Celui-ci précise que lors de la réunion du 1er juillet dernier, il est apparu nécessaire de doter le corps de sapeurs-pompiers :

— d'une tenue pour les manifestations officielles ;

— de quinze vestes de cuir au prix unitaire de 800 F environ ;

— d'un nouveau véhicule d'intervention ;

— d'un véhicule muni d'une échelle pour accéder aux étages supérieurs de certains immeubles.

Il rappelle les problèmes causés par d'éventuelles interventions de ce service sur le lac.

Cette affaire est mise en délibéré.

12 — MONUMENT A LA MEMOIRE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Le conseil municipal accorde une subvention de 500 F environ.

La séance est levée à 24 h 15.

« COMMENT PEUT-ON ETRE PERSAN ? » (1) OU LE DROIT D'ETRE DIFFERENT

M. Yvon Sabinen a posé, dans une lettre ouverte adressée à François Massot, député des Alpes de Haute-Provence, appartenant au Mouvement des Radicaux de Gauche un certain nombre de questions auxquelles son destinataire répondra s'il l'estime nécessaire, en temps utile, dans les colonnes du Sisteron-Journal.

Dans son désir de clarté, il a entrepris de « citer anonymement » (sic), deux personnes qui, selon lui, « se sont trompées de route à un certain moment ». Le rédacteur de cet écrit s'indigne de ce que l'on puisse être laïque, membre d'un parti de gauche et ne pas appartenir à la fédération de parents d'élèves Andrieu et, à fortiori, de ce que l'on puisse être candidat à une élection au conseil d'administration d'un établissement scolaire, sur une autre liste que la sienne.

Il invoque à l'appui de sa thèse, pour stigmatiser une telle attitude, les accords liant les diverses parties prenantes du Comité National d'Action Laïque (C.N.A.L.) et notamment un colloque de 1972 qui comptait parmi ses participants le Parti Radical Socialiste qui « n'existe plus sur l'éventail politique ». (2)

Il existe toutefois un texte de référence bien antérieur à 1972 et qui porte la date du 26 août 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la Liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». (3)

Aucune association de parents d'élèves ne peut s'arroger le monopole de la laïcité ni de la vérité : son but exclusif doit être d'œuvrer pour le bien de l'enfant. C'est parce que l'on semble l'avoir oublié que je me vois contraint de rappeler ce qu'écrivait le positiviste et franc-maçon Jules Ferry, dans sa circulaire aux instituteurs :

« ... Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant... »

Les écrits de M. Sabinen se réclament d'une idéologie qui pour vouloir rester anonyme n'en est pas moins évidente et qui est celle d'un « parti d'intégration sociale » qui fournit à ses adhérents une « église civile ». (4)

C'est parce que je ne la partage pas, tout en la respectant, et je n'engage ce disant comme dans mes écrits que moi-même, et parce que d'autres personnes invoquent le droit à la différence, qu'il existe plusieurs organisations de parents d'élèves, apolitiques et laïques, dont l'existence n'a pour autre effet que d'éviter, que leurs enfants ne deviennent orphelins de la Liberté.

Charles Garetto

(1) Montesquieu « Lettres Persanes » N° 30

(2) Parti Républicain Radical et Radical Socialiste - 1, Place de Valois 75001 Paris Tél. 261.56.32 Référence : Annuaire des P.T.T de Paris année 1980.

(3) Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Article 2.

(4) Parti Communiste Français.

Daniel Spagnou et Charles Garetto sont membres du bureau de la Fédération des Alpes de Haute-Provence du Mouvement des Radicaux de Gauche.

Cette précision indépendante de l'article précédent est donnée à titre d'information.

AMNESTY INTERNATIONALE GROUPE 246

Amnesty à Sisteron : un groupe toujours plus actif

Le groupe de Sisteron d'Amnesty International a récemment tenu son Assemblée Générale, qui a été l'occasion d'un bilan de l'action passée et d'une redistribution des tâches pour l'année à venir.

Depuis sa création en 1978, le groupe d'Amnesty à Sisteron a mené de nombreuses campagnes d'information sur les atteintes aux droits de l'homme dans différents pays : Argentine, Salvador, Roumanie, Tunisie, Guatemala, U.R.S.S., Zaïre, ainsi que des actions de sensibilisation à certains problèmes particulièrement graves : torture, répression contre les enfants, peine de mort, objection de conscience, nouvelles techniques de répression. Un public souvent nombreux et vivement intéressé a suivi les expositions sur les marchés de Sisteron, Saint-Auban et Laragne, et participé aux soirées d'information, en apportant son soutien sous forme de signature de pétitions, achat de brochures, etc... Une vente à la brocante et surtout deux spectacles du chanteur Jacques Mandréa ont également connu un très vif succès.

En outre, depuis 1979, le Groupe de Sisteron d'Amnesty International a adopté deux prisonniers d'opinion, dont un Soviétique et un Uruguayen. Le but est d'essayer de les faire sortir de prison, grâce à des démarches répétées auprès des autorités des pays en question, car il est inadmissible que des personnes soient emprisonnées uniquement pour avoir exprimé une opinion différente. En attendant la libération de ces prisonniers d'opinion, il faut également leur apporter, ainsi qu'à leurs familles, un soutien moral et éventuellement matériel.

Cette action en faveur des prisonniers adoptés par le Groupe se poursuivra et se renforcera cette année avec votre aide. Vous êtes également conviés aux prochaines soirées d'information, qui porteront sur les atteintes aux droits de l'homme en Uruguay, et qui se dérouleront fin novembre, à des dates qui seront précisées ultérieurement. D'autres campagnes suivront en 1981, car la cause des droits de l'homme exige une défense sans relâche.

C'est dans la perspective de ces actions que l'Assemblée Générale du Groupe a procédé à une large redistribution des tâches visant à diffuser d'avantage les responsabilités. Si vous voulez vous renseigner sur Amnesty International ou adhérer au mouvement, vous pouvez dorénavant vous adresser notamment à Maurice Robert (secrétaire du Groupe 246) - Grand Rue - Peipin (tél. 64.32.55) ou à Mme Jacqueline Grossi (responsable de l'accueil) - Le Thor - Sisteron (tél. 61.03.24). Si vous souhaitez effectuer un don au groupe, vous pouvez le faire parvenir à M. Jean-Michel Faliech Le Gand - Sisteron. Compte Crédit Agricole N° 039 - 8272.6000.

Rappelons qu'Amnesty International est un mouvement impartial d'interventions directes pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde ; Amnesty agit en dehors de toute considération politique ou confessionnelle, en s'appuyant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée en 1948 par l'ONU ; cette action a valu à Amnesty International le Prix Nobel de la Paix en 1977.

© VILLE DE SISTERON